

**DOSSIER DE PRESSE
FRANCE BOIS FORÊT**

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS



La filière Forêt-Bois représente aujourd'hui plus de 400 000 emplois, soit davantage que l'industrie automobile, avec 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires¹.



C'est une filière d'avenir développée autour d'une **ressource renouvelable** et offrant des possibilités d'**innovations infinies**.

France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière Forêt-Bois. Elle est composée de **15 organisations** professionnelles représentatives et de **7 partenaires** :

SYLVICULTURE & PRODUCTION FORESTIÈRE



EXPLOITATION FORESTIÈRE & TRANSFORMATION DU BOIS



PARTENAIRES



¹ Source : BPI France (<http://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Filiere-bois-des-mesures-pour-financer-les-entreprises-12893>)

France Bois Forêt a été créé fin 2004 à l'initiative des professionnels et sous l'égide du ministère de l'agriculture en charge des forêts, sa mission est en particulier de **promouvoir et de valoriser** la forêt française, à travers les multiples usages du bois.

Grâce à la contribution dite "CVO", l'interprofession nationale finance des actions de recherche et développement, de promotion technique et de communication, de formation, d'éducation à l'environnement, de mise à disposition de données économiques... contribuant à **développer l'activité économique et à relever les défis** socio-économiques et techniques auxquels le secteur est confronté.

Autre mission, et non des moindres, **France Bois Forêt** est une **instance de concertation et de décision** qui oeuvre, en partenariat avec les autres instances de la filière (organisations interprofessionnelles ou professionnelles), afin d'assurer le dynamisme et la cohérence de ses actions.

Ainsi la filière Forêt-Bois représente un tissu entrepreneurial et industriel local, constituée autour de fédérations professionnelles qui maillent l'ensemble du territoire.

France Bois Forêt travaille en étroite concertation avec l'association interprofessionnelle **France Bois Industries Entreprises** (FBIE), avec **France Bois Régions** (FBR) et le **Comité Professionnel des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois** (CODIFAB).

LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET DE MOBILISATION

TOUTE UNE FILIÈRE ENGAGÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CONSOMMATION DU BOIS

La filière Forêt-Bois lance une campagne de communication et de mobilisation **nationale** à destination des professionnels et du grand public.

Objectif : augmenter en volume la **consommation** du bois en France et accroître les **parts de marché** pour la production domestique.

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE LE 7 SEPTEMBRE

Pour marquer le lancement de cette campagne inédite, moment fort pour toute la filière Forêt-Bois, une **soirée événement** est organisée le **7 septembre** prochain à 19h à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Belleville.

L'ensemble des professionnels du secteur sera présent à ce lancement rythmé par des **conférences inédites**. Une occasion unique de découvrir les nombreuses **innovations** de ce secteur et de changer de regard sur la forêt et le bois, filière d'avenir.

UNE CAMPAGNE CO-CONSTRUITE AVEC LES PROFESSIONNELS

Lancée par France Bois Forêt, la campagne a aussi été élaborée en concertation avec l'ensemble des professionnels pour prendre en compte les **spécificités de chaque usage**, construire ensemble les visuels et les messages... Ce travail de plusieurs mois aboutit à une campagne de communication globale, qui s'étendra sur **trois ans** :



10 visuels diffusés en presse magazine à partir du 25 septembre 2017



Un film publicitaire diffusé sur internet à partir du 18 septembre 2017, puis en télévision en 2018



Un spot radio diffusé sur des stations nationales à partir du 2 octobre 2017

Les 10 visuels mettent en valeur les **différentes réalités du bois** : la gestion et la récolte en forêt, le bois dans la construction, le bois dans l'aménagement intérieur, le bois dans la ville, le bois dans la santé et l'alimentation, le bois pour le transport et la distribution, et le bois pour l'énergie.

UNE CAMPAGNE À DESTINATION DES DÉCIDEURS, DES PRESCRIPTEURS ET DU GRAND PUBLIC

La campagne s'adresse en priorité aux **publics** suivants :

- › Les maîtres d'ouvrage, promoteurs, collectivités territoriales
- › Les maîtres d'oeuvre, architectes et bureaux d'études
- › Les distributeurs directs ou indirects : industriels, logisticiens, artisans, négoce, grandes et moyennes surfaces de bricolage
- › Les écoles d'architecture, de design, d'ingénieurs en bâtiment
- › Les artisans,
- › Le grand public.

VAGUES

Deux vagues de communication principales sont prévues en année 1 :

- › Deux semaines à partir du 18 septembre 2017
- › Deux semaines à partir du 1er mars 2018

La campagne se décline dans la presse magazine, en radio et sur le web durant trois ans. Pour les années 2 et 3, elle sera amplifiée par une **présence en TV et en affichage**.

Au fil des trois années, la campagne sera ainsi diffusée sur des espaces **complémentaires**, ce qui permettra d'amplifier sa visibilité.

UN ÉCHO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET SUR LE WEB

Le site Internet de référence pour la campagne est **bois.com**

L'ensemble de la campagne est également relayé sur les **réseaux sociaux et les sites des professionnels** de la filière.

(RE)DÉCOUVREZ LE BOIS ET LA FORÊT

LE BOIS, ACTEUR DE L'ÉCONOMIE

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS, UN FILIÈRE D'AVENIR POUR DES MÉTIERS D'AVENIRS

Le secteur Forêt-Bois offre une **grande diversité de métiers**. Il génère plus de **400 000 emplois** directs et indirects² pour l'essentiel dans nos territoires : gestion forestière et exploitation, transformation du bois, bois construction, bois énergie, mobilier et métiers d'art pour **tous les niveaux** de formation, du CAP aux écoles d'ingénieurs, en passant par les universités.

Les métiers du bois nécessitent de **l'excellence** tout au long de la chaîne de production, c'est pourquoi **pérenniser les compétences** et assurer la **transmission des savoir-faire** au travers des métiers est un enjeu primordial.

En parallèle, la filière souhaite **favoriser la compétitivité** des entreprises et notamment celle des TPE et PME, via la mise en place de dispositifs financiers et fiscaux innovants de provision pour investissements.

LE BOIS SERA ENCORE MIEUX RECONNU EN 2017 PAR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION³

40% des entreprises interrogées dans le cadre de l'Enquête nationale de la construction bois souhaitent **embaucher en 2017** ! L'étude révèle des tendances positives dans le secteur de la construction, notamment les logements collectifs et les extensions-surélévations de maisons individuelles.

Ceci s'explique notamment par la résistance mécanique et les qualités d'isolation thermique du bois, mais aussi par sa rapidité de mise en œuvre et sa légèreté qui en font un **bon candidat** pour les constructions et les extensions en surélévation, notamment les "dents creuses".

Les **qualités mécaniques** du bois autorisent des portées plus grandes et des murs moins épais. Résultat : à emprise égale, la construction gagne de 4 à 6 % de surface utile, soit 8 m² supplémentaires pour une surface brute de 120 m² !⁴

La **mixité du bois** avec d'autres matériaux (béton, verre, pierre ou acier) permet aussi de répondre aux exigences les plus élevées du marché.

La construction d'immeubles de grande hauteur en bois se développe actuellement en France, comme chez ses voisins européens. Les **projets architecturaux** se multiplient, comme par exemple, un ensemble de 17 étages prévu dans la ZAC Belcier à Bordeaux.

² Source : BPI France (<http://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Filiere-bois-des-mesures-pour-financer-les-entreprises-12893>)

³ Source : Enquête nationale Construction bois 2016

⁴ Source : FIB 74

LA PRODUCTION DE BOIS EN FRANCE PERMET LA CRÉATION D'EMPLOIS NON-DÉLOCALISABLES, DES SERVICES DE PROXIMITÉ ET MOINS DE TRANSPORT

L'utilisation et la transformation de la matière première bois à proximité de son lieu de récolte permet de développer l'activité de l'ensemble de la chaîne de production de la filière Forêt-Bois. Son utilisation en **circuit court** permet également de minimiser les transports et de limiter l'émission de gaz à effet de serre.

UTILISER LE BOIS FRANÇAIS, C'EST ADOPTER UNE ÉNERGIE RENOUELABLE INTÉGRÉE À L'ÉCONOMIE LOCALE

Le bois représente **40 %** des énergies renouvelables produites en France : c'est plus que l'hydraulique, l'éolien, le solaire, le biogaz et les déchets urbains réunis⁵ ! **7.4 millions** de résidences sont équipées d'un chauffage au bois⁶.

Près de 400 000 logements disposent d'un chauffage et d'eau chaude sanitaire grâce à des réseaux de chaleur au bois⁷.

Le bois énergie contribue à **l'indépendance énergétique de la France** en limitant les importations d'énergie fossile pour 9.7 millions de tonnes d'équivalent pétrole⁸ soit environ 6 milliards d'euros. Produit et consommé dans les territoires, le bois énergie contribue à l'économie locale. Sa collecte, son conditionnement, son transport et son exploitation représentent un marché de **3.5 milliards d'euros** et plus de 10 000 emplois locaux et non délocalisables (données 2014)⁹, le bois énergie crée **3 à 4 fois plus d'emplois** que les énergies fossiles¹⁰.

LA FORÊT EST AUSSI UNE VALEUR QUI INTÉRESSE LES INVESTISSEURS

Cet investissement intéresse les investisseurs de long terme, attachés aux biens réels en prise directe avec l'économie. En 2016, le marché est en **pleine expansion** tant en nombre de transactions que de capitaux mobilisés.

⁵ Source : Datalab, chiffres clés des énergies renouvelables, Ministère de l'environnement, février 2017

⁶ Rapport Comité opérationnel n°10, Grenelle de l'Environnement

⁷ Source : enquête SNUC 2016

⁸ Source : Les Avis de l'Ademe, décembre 2015

⁹ Source : ADEME, Chiffres-Clés Climat, Air et Énergie, 2015

¹⁰ Source : « Une énergie durable » - Région Hauts-de-France - 2016



LE BOIS INNOVANT

LE BOIS EST UN MATÉRIAU CRÉATIF

Il permet de construire des **architectures** originales, spécifiques et nouvelles. Le bois est au cœur de nombreuses **constructions innovantes**, que ce soient des immeubles de bureaux, des immeubles de 8 ou même 20 étages, des bâtiments d'enseignement, des équipements sportifs ou agricoles, des crèches ou des logements.

De **nombreux métiers de la création** gravitent autour du bois, de l'ébéniste à l'architecte en passant par le designer. Les créateurs s'approprient le matériau pour proposer de nouveaux aménagements intérieurs et extérieurs et des objets de tous les jours : montres, lunettes, porte-monnaies, textiles ou même robes de soirée !

Si le bois permet autant de création, c'est aussi pour **ses qualités esthétiques** qui facilitent son intégration aux paysages : mobilier urbain, glissières de sécurité, mobilier d'aire de repos, etc...

L'INNOVATION SE RETROUVE DÈS LES PREMIERS STADES DE TRANSFORMATION DU MATÉRIAU

Ces innovations permettent d'autant plus de créativité par la suite et permettent la fabrication de **nouveaux produits transformés**. Le "CLT" - bois lamellé-croisé, par exemple, est fabriqué à partir de plusieurs couches de planches de bois d'œuvre empilées perpendiculairement et reliées entre elles à l'aide d'adhésifs structuraux. Il offre de grandes performances thermiques, phoniques et acoustiques, de légèreté et de résistance structurales, permettant des créations architecturales toujours plus **audacieuses**. Il contribue par ailleurs à la prévention des risques sismiques.

La filière produit également du bois thermo-traité : séché puis chauffé, le bois devient durable, quasiment hydrophobe, résistant aux insectes et aux champignons. Il permet ainsi de **nouvelles créations** en intérieur et en extérieur. De nouvelles techniques (greffage de molécules de silicone, minéralisations) sont également en cours de mise au point pour **augmenter encore la durabilité** du bois en extérieur.

LA FORÊT INNOVE ELLE AUSSI EN MATIÈRE D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION AVEC DE NOUVEAUX OUTILS ET PROCESS

Des drones sont déjà utilisés pour évaluer le nombre et le volume d'arbres dans les forêts. Dans le même esprit, l'Office National des Forêts projette de **transporter son bois** dans les zones de montagne **par dirigeable, moins onéreux** que la construction d'une route et **plus écologique** qu'un hélicoptère !

Pour développer la **gestion durable des forêts françaises** et la **qualité de la récolte** des bois, les **innovations se multiplient** aussi en forêt, mobilisant mieux et plus les bois, en tenant compte des sols et de la biodiversité tout en répondant aux besoins de l'industrie et des consommateurs. Ainsi, la télédétection (pour connaître la qualité et la densité des peuplements), la mécanisation forestière (planteuses automatisées, nouvelles machines d'entretien et d'exploitation...), les projets d'exosquelettes, dont les colombages sont les ancêtres, pour aider les opérateurs dans leurs travaux, le big data et les échanges d'informations entre acteurs... sont autant **d'innovations fondamentales** et de nouvelles compétences qui font progresser la gestion forestière durable vers plus de modernité et d'efficacité tout en prenant mieux en compte la subtilité de l'écosystème.

Le premier prototype de ballon dirigeable pour transporter du bois, un gros-porteur de 140 mètres de long, sortira en **2021**.

LE BOIS NE CESSE D'INNOVER POUR L'ÉNERGIE

Prenant le relai du chauffage traditionnel au bois, les nouvelles solutions high-tech mettent en œuvre des combustibles standardisés et très performants (granulés, bûches sèches, plaquettes, broyats). Les équipements (poêle ou chaudière) sont aujourd'hui à alimentation automatique, pilotables à distance et au design soigné. Ils permettent de chauffer - de quelques kilowatt à plus de 100 mégawatt - tant une maison que des immeubles voire des quartiers entiers, au travers des réseaux de chaleur. La combustion optimisée (double, voire triple combustion !) et les filtres adaptés assurent le **respect de la qualité de l'atmosphère**. Le bois est une **source d'énergie à haut rendement** pour l'industrie, l'agriculture ou la cogénération d'électricité et de chaleur.

L'innovation a du **succès** : le nombre de foyers français ayant adopté une solution aux granulés est passé de 15 000 en 2005 à 700 000 en 2017. La puissance totale des installations collectives et industrielles au bois a plus que triplé sur cette même période et compte aujourd'hui près de 6 000 installations de plus de 50kW¹¹.

LE BOIS, SOURCE D'INNOVATION POUR D'AUTRES FILIÈRES

Le bois peut être valorisé à l'échelle des fibres et des molécules, du fait de ses différents constituants aux propriétés variées. Les **fibres du bois** se retrouvent déjà dans des matériaux composites et pourront demain remplacer les fibres de carbone ou servir aux impressions 3D. Les **molécules, dont la cellulose** - extraites du bois seront utilisées demain dans des cosmétiques, des textiles, des adhésifs... sans oublier des biocarburants de nouvelle génération, ce qui permettra de **limiter l'utilisation du carbone fossile** non renouvelable.

¹¹ Source : recensement CIBE 2017

LE BOIS, MATÉRIAU ET SOURCE D'ÉNERGIE RESPONSABLE

LE BOIS EST UN MATÉRIAU CRÉATIF

Le bois absorbe l'humidité et la redistribue de manière adéquate selon les besoins de l'ambiance dans laquelle il se trouve. Il se révèle **idéal pour l'architecture** bioclimatique ou **le transport et la vente** des aliments. Par exemple, les caquettes en bois combinent ainsi protection, conservation, garantie sanitaire, et **faibles impacts sur l'environnement**, le matériau étant renouvelable, durable et très économique à usiner pour cet usage. De plus, les emballages en bois sont, pour la grande majorité, réutilisables, réparables, recyclables, et le plus souvent biodégradables.

CONSOMMER DU BOIS, C'EST PARTICIPER À LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Lors de la photosynthèse, les arbres émettent l'oxygène que nous respirons. Durant leur croissance, ils séquestrent ainsi le CO₂ gaz responsable de l'effet de serre. La forêt française stocke chaque année **87,9 millions de tonnes de CO₂** soit près de 2,8 tonnes de CO₂ chaque seconde. Un arbre en croissance séquestre une tonne de CO₂ par mètre cube de bois produit.

Récolter les arbres à maturité permet d'**éviter qu'ils se dégradent en forêt** et ne rejettent alors le CO₂ emmagasiné durant leur croissance. Ainsi, une culture raisonnée de la forêt contribue à **réduire l'effet de serre** tout en **favorisant la biodiversité**.

Hors de la forêt, le stockage du CO₂ se prolonge au sein même des produits bois ou à base de bois ! Enfin, il existe aussi un effet de substitution résultant de l'usage du bois en remplacement d'énergie ou de matériaux plus émetteurs de gaz à effet de serre.

Au total la séquestration en forêt, le stockage et l'effet substitution représentent 129,8 millions de tonnes de CO₂ par an soit **26%** de nos émissions nationales¹². La filière Forêt-Bois a donc une action positive sur le climat et une utilisation accrue du bois provenant de forêts **gérées durablement**, la renforce.

Dans le sillage des grandes conférences environnementales des années 1990, la filière Forêt-Bois se mobilise et donne naissance, en 1999, au système de certification PEFC. Ce label garantit au consommateur que le produit qu'il achète est issu de **sources responsables** et, qu'à travers son acte d'achat, il participe à la **gestion durable des forêts**.

¹² Source : étude INRA-IGN, juin 2017

LE BOIS PERMET DE RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET S'INSCRIT DANS L'ÉNERGIE CIRCULAIRE

Se chauffer au bois est un des moyens de chauffage les **plus économiques et responsables**. Le bois est un combustible compétitif. Son coût est **2 à 4 fois moins élevé** que celui des énergies fossiles et est mieux maîtrisé¹³. Dans le cadre de la transition énergétique, deux objectifs majeurs ont été assignés au bois :

1- **Améliorer** le parc d'appareils de chauffage des particuliers, afin de produire plus de chaleur avec autant de combustible mais en utilisant ce dernier sous des formulations plus performantes (granulé, bûche sèche), dans des équipements de technologie avancée

2- **Développer** le bois énergie dont le chauffage collectif et industriel au bois, en valorisant des coproduits de l'exploitation forestière, paysagère et de l'industrie du bois, mais aussi du bois en fin de vie. Le bois énergie s'inscrit pleinement dans l'économie circulaire.

En France, **79% des déchets bois sont valorisés**.
57% en une autre matière
et 22% en énergie¹⁴.

LE BOIS PERMET DES CHANTIERS PLUS RAPIDES ET "RESPONSABLES"

Les éléments en bois préfabriqués en ateliers sont assemblés directement sur place. Cela représente des **économies importantes** en eau, temps, déchets et nuisances sonores.

¹³ Source : ADEME, Chiffres-Clés Climat, Air et Énergie, 2015

¹⁴ Source : étude FCBA pour l'ADEME 2015 (<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/evaluation-gisement-bois-201505-synthese.pdf>)

LE LOGO



CONTACTS UTILES / PORTE-PAROLE

Le porte-parole de la campagne est **Cyril Le Picard**, président de l'interprofession nationale **France Bois Forêt**. Vous pouvez entrer en contact avec chacune des grandes branches qu'elle rassemble :

- › **plants, pépinières, reboisement** : SNPF, UNEP, GIE Semences, FNEDT
- › **propriétaires forestiers publics, privés** : ONF, Fransylva, FNCOFOR
- › **coopératives** : UCFF
- › **investisseurs** : ASFFOR
- › **exploitation forestière** : FNB, FNEDT
- › **scieries, rabotage, distribution** : FNB, FBT, LCB
- › **emballage** : SEILA, SIEL, SYPAL, FNB
- › **instituts techniques** : IGN, FCBA
- › **régions** : FBR + interprofessions régionales
- › **gestion durable** : PEFC, CIBE, CNPF
- › **énergie** : CIBE, SNPGB, Propellet, FNB

CONTACT TBWA\ CORPORATE :

Alice Fergon - alice.fergon@tbwa-corporate.com - 01 49 09 25 91 / 06 73 85 86 74

Coraline Vastra - coraline.vastra@tbwa-corporate.com - 01 49 09 25 14 / 06 88 21 54 17